

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

22 novembre 2021

-L'an deux mil vingt et un, le vingt deux novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame ROËLENS Anne-Marie, le Maire.

Etaient présents : M. Anne-Marie ROËLENS, Sylvie FRANÇAIS, Hugue RANGÉE, Olivier BELLAMY, Jean-Marc MOREAU, Daniel CAILLOT, Jeannick LELOUP, Mathieu FAGOO , Benoît ROËLENS,

Absent : MM Florence DENIZE, Julien VILEY

A été élu secrétaire : Madame Sylvie FRANÇAIS

Convocation et affichage : 12 novembre 2021

Exercice 11            présents 9            votants 9

2021/27 : demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires Ruraux 2022 – Défense extérieure contre l'incendie :  
Projet de 3 citernes enterrées

*Madame le Maire*

- *Rappelle au Conseil Municipal que la responsabilité du Maire est engagée dans la protection incendie de la commune*
- *Informe que pour améliorer la défense extérieure contre l'incendie et afin d'atteindre l'objectif d'une couverture optimale, propose la pose de 3 citernes enterrées, solution certes plus coûteuse mais qui paraît plus pérenne dans le temps*
- *Précise que ces travaux sont essentiels pour permettre d'avoir une sécurité incendie conforme aux normes légales en vigueur*
- *Présente les devis de la SARL DELABRIERE et Fils, 1670, route de St Maclou 27210 LE TORPT :*
  - 1- *Devis DE1764 travaux au lieu-dit Le Chouquet d'un montant HT de 16 142.00 € soit TTC 19 370.40 €*
  - 2- *Devis DE1762 travaux au lieu-dit Les Desmousseaux d'un montant HT de 16 142.00 soit TTC 19 370.40 €*
  - 3- *Devis DE1761 travaux Impasse de Vieillerie d'un montant HT de 16 142.00 € soit TTC 19 370.40 €*
- *Soit un montant total des travaux HT 48 426.00 € soit TTC 58 111.20 €*
- *Informe que ces travaux pourraient rentrer dans la catégorie d'investissement pouvant bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux D.E.T.R*

*Il est proposé au Conseil Municipal :*

-- *D'approuver le financement*

- *D'autoriser Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux D.E.T.R 2022*

*Selon le plan de financement :*

BESOINS		RESSOURCES		
Travaux	48 426.00 €	Subvention DETR	40 %	19 370.40 €
Pose de 3 citernes enterrées		Plan de Relance	40 %	19 370.40 €
		Autofinancement	20 %	9 685.20 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 426.00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>48 426.00 €</b>

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**22 novembre 2021**

Suite de la délibération 2021/27

- Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,  
Décide
  - De solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 pour les travaux de sécurité incendie : Pose de 3 citernes enterrées.
  - D'approuver le plan de financement
  - D'autoriser Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention et à si les documents nécessaires

*Cette dépense est inscrite au budget primitif 2021 en section d'investissement*

2021/28 : **Colis des Aînés**

*Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison de la crise sanitaire, la commune n'a pas pu organiser le traditionnel repas des Aînés cette année.*

*Madame le Maire propose, en compensation, de remettre un panier garni début décembre.*

*Où l'exposé de Madame le Maire*

*Et après en avoir délibéré,*

- *Le Conseil Municipal décide de remettre un panier garni aux personnes âgées de plus de 65 ans d'une valeur de 32.00 € environ pour les personnes seules et 50.00 € environ pour les couples.*

*Cette dépense est prévue l'article 6232 en section de fonctionnement du budget primitif 2021.*

2021/29 : **Renouvellement du contrat de Mme HERMANS Laurence**

*Où l'exposé de Madame le Maire,*

*et après en avoir délibéré,*

*Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de travail de madame HERMANS Laurence née BERNARD domiciliée à ST ÉTIENNE L'ALLIER Eure, rue du Maquis Surcouf et ce, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.*

2021/30 : **Virement d'article**

*Où l'exposé de Madame le Maire,*

*Et après en avoir délibéré*

*Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à prélever la somme de 1 300.00 € du budget primitif 2021 suivant le tableau ci-dessous :*

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Operation	Montant	Article (Chap.) - Operation	Montant
2041511	1 300.00	021 (021) : Virement de la section de fonct	1 300.00
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Operation	Montant	Article (Chap.) - Operation	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	1 300,00		
615221 (011) : Bâtiments publics	1 300,00		

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

22 novembre 2021

2021/31 : fonds de concours CCLPA travaux rue de l'Épinay

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communauté Lieuvain Pays d'Auge va effectuer des travaux neufs de voirie sur la rue de l'Épinay et dans ce cadre, la commune contribue financièrement à cette opération.

Le montant des travaux s'élève à 12 617.85 HT et la Communauté de Communauté Lieuvain Pays d'Auge demande une participation communale de 10 % soit 1 261.79 € versée sous forme de fonds de concours.

Où l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

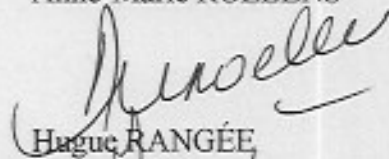
- S'engage à verser un fonds de concours de 1 261.79 € pour les travaux de voirie rue de l'Épinay
- Autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communauté Lieuvain Pays d'Auge

Questions diverses

1- Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Maire de SAINT-ÉTIENNE L'ALLIER en date du 9 novembre 2021 nous rappelant que par délibération en date du 26 septembre 1983, la commune de SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN avait désigné la commune de SAINT-ÉTIENNE L'ALLIER comme commune de rattachement en vue de l'accueil des élèves domiciliés dans la commune. Monsieur le Maire de SAINT-ÉTIENNE L'ALLIER demande de faire respecter cette convention afin d'éviter une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Une rencontre avec Madame la Sous-Préfète, l'inspecteur académique, le directeur de l'école et la commune est envisagée.

Anne-Marie ROËLENS



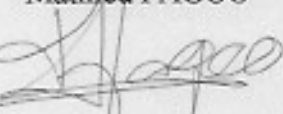
Hugue RANGÉE



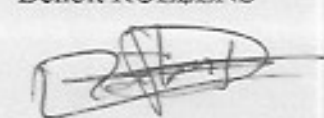
Jean-Marc MOREAU



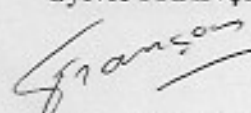
Mathieu FAGOO



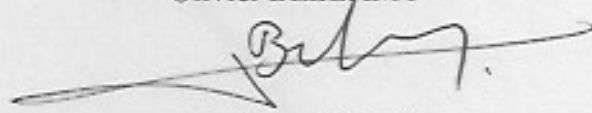
Benoît ROËLENS



Sylvie FRANÇAIS



Olivier BELLAMY



Daniel CAILLOT



Jeannick LELOUP

